

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION
92	92	64

PRESENTS 52
POUVOIRS Suppléants 2
POUVOIRS Titulaires 10
ABSENTS 28

Vote Pour : 58
Vote Contre : 0
Abstention : 6

Date de la Convocation
17 JUIN 2025
Date d'Affichage
17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-trois juin à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux de la Communauté d'agglomération, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Madame Martine SOUQUET, Première Vice-Présidente.

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 23 JUIN 2025

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, Laurent, ALBERGE Blaise AZNAR, Lahcène BAAZIZ, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Michel BONNET, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ-ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SILVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Laurent ESTRADA, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Gwenaël GRANGER, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOËT, Michelle LAVIT, Maryline LHERM, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Stéphanie NADAÏ-PUECH, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Christian PERO, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Didier SALANDIN, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, François VERGNES, Claire VILLENEUVE

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIÉ à William VERGNES, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Mathieu BLESS à Florence BELOU, Françoise BOURDET à Christophe GOURMANEL, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Marie GRANEL à Elisabeth LOYER, Christelle HARDY-HEBRARD à Martine SOUQUET, Guy LEGROS à Ludovic RAU, Lucette ROUTABOUL à Sylvie DA SILVA, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU, Jean-Marie VALATX à Laurence CRANSAC-VELLARINO

Absents/Absents excusés : Mesdames et Messieurs, René ANDRIEU, Julien BACOU, Ann BARNES, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Céu DA COSTA, Patrick LAGASSE, Jean-Paul LALANDE, Christian LONQUEU, Françoise MALAURE-NERIN, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Marie MONTELS, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Francis PRADIER, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Christian SERIN, Laurent SQUASSINA, Jean TKACZUK, Benoît TRAGNÉ, Gilles TURLAN

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François BAULES

N°130_2025
ACTES : 7.1.4

OBJET DE LA DELIBERATION : 17- Décision Modificative n°1 Budget Voirie

Exposé des motifs

1 - La cotisation d'assurance de la flotte automobile 2025 a fortement augmenté en comparaison à 2024. 11 530 € avaient été budgétés pour la flotte automobile de ce budget. La cotisation s'élève finalement à près de 17 000 €. Il convient d'abonder le compte 6168 de 6 000€.

2 - Le poste de règlement des recours gracieux (compte 6227) a été budgété à 1 000 € sur le BP 2025. Néanmoins, plusieurs sinistres ont été pris en charge directement par nos soins pour éviter d'aggraver notre sinistralité assurantielle. Il est proposé d'inscrire une hausse des crédits du compte 6227 de 5 000 € permettant la couverture de ces frais ainsi que les éventuels à venir sur l'année.

3 - Une refacturation des charges administratives a été réalisée en 2024 pour la première fois, par le budget Déchets au budget Voirie, d'un montant de 43 385 €. Cette refacturation n'aurait néanmoins pas dû être effectuée, du fait qu'elle ne représente pas de services associés. Il est proposé de procéder à l'annulation de la refacturation desdites charges 2024. L'écriture viendra corriger l'exercice antérieur (article 773).

4 - Ces crédits de recettes permettent ainsi d'ouvrir des dépenses de fournitures au compte 60633.

5 - Des Communes ayant réalisé des travaux sur leur voirie communale souhaitent pouvoir basculer lesdits travaux en section d'investissement lors de la reprise par règlement des prestations à l'agglomération. Il convient de procéder dans la compatibilité communautaire à des écritures d'annulation des titres réalisés en refacturation des travaux sur la voirie communale pour refacturation sur un article permettant aux communes d'enregistrer les dépenses en investissement (articles 704 et 673), pour 80 000 €, les écritures s'équilibrant en recettes et dépenses

Le Conseil de communauté,

Où cet exposé,
Vu le budget primitif 2024 Budget principal voté le 24 mars 2024,
Considérant l'avis favorable de la Commission Finances et Moyens Généraux du 4 juin 2025,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (Abstentions de Blaise AZNAR, Florence BELOU en son nom et au nom de Mathieu BLESS lui ayant donné pouvoir, Michelle LAVIT, Fernand ORTEGA, Marie-Paule SENAT-SOLOFRIZZO) :

- **approuve** par décision modificative les inscriptions en dépenses et recettes exposées ci-dessous,

	Chapitre	Nature	Libellé	Fonction	Montant
- FONCTIONNEMENT					
- DÉPENSES	- 011	- 60633	- FOURNITURES DE VOIRIE	845	43 385.00 €
		- 6168	- AUTRES	845	6 000.00 €
		- 6227	- FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	201	5 000.00 €
	Total 011				54 385.00 €
	- 67	- 673	- TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	845	80 000.00 €
	Total 67				80 000.00 €
Total DÉPENSES					134 385.00 €
- RECETTES	- 70	- 704	- TRAVAUX	845	80 000.00 €
		- 708721	- non dotés de la personnalité morale	845	11 000.00 €
	Total 70				91 000.00 €
	- 77	- 773	- MANDATS ANNULES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	845	43 385.00 €
	Total 77				43 385.00 €
Total RECETTES					134 385.00 €

- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 02 JUIL. 2025

- publication - mise en ligne

Le 02 JUIL. 2025

et/ou notification

Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance,

Jean-François BAULES

La Première Vice-Présidente,
Présidente de séance

Martine SOUQUET



Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 02/07/2025



ID : 081-200066124-20250623-130_2025-DE